

# DE LA BÉNÉDICTION À L'ISOLEMENT : LE RWANDA ET L'OCCIDENT VERS UNE NOUVELLE RUPTURE ?<sup>1</sup>

par Samia Chabouni

## Abstract

In the context of potentially seven more years of President Paul Kagame in power, our article analyses the future relations between Rwanda and its Western allies. The objective here is to highlight the nature of the links between the Rwandan Patriotic Front (RPF) regime and the international community, particularly its Western allies, with a focus on a few states. Our goal is to show how Kagame was able to win the support and blessing of the great powers over several years. The genocide of 1994 has become a strategic resource for the regime for the conception of Rwandan domestic and foreign policy. But we also seek to examine how Kagame has helped to create a gulf between his regime and its allies by extending doubts and fears. Having gained recognition and legitimacy because of socio-economic progress, the regime seems to have been moving in the opposite direction both internally and externally and this could plunge the country once more into uncertainty.

## 1. INTRODUCTION

L'arrivée de Paul Kagame au pouvoir a marqué un tournant décisif dans la politique étrangère rwandaise, à la mesure des transformations opérées par la mise en place d'un régime dont les ambitions sont sans précédent dans la région des Grands Lacs. Ce leader politique a su faire valoir son pays. Le nouveau régime a réussi à faire de l'histoire du génocide un objet fondateur de sa politique extérieure. Il s'est appuyé sur son statut de victime d'un génocide, qui fut lui-même lié à la complaisance de la communauté internationale puisqu'il a été commis dans l'indifférence totale.<sup>2</sup> Depuis, le Rwanda élabore une politique dynamique sur l'arène externe au nom du génocide des Tutsi et au travers d'une lutte pour la reconnaissance, afin d'attirer l'attention des pays anglo-saxons et d'autres États en jouant sur la culpabilité et sur la responsabilité. Nous pouvons qualifier cette politique de « *diplomatie de la dette* ». <sup>3</sup> Beaucoup de pays dans le monde, notamment les pays africains, s'articulent sur l'histoire dans la conception et la conduite de leurs politiques. Nous avons vu cela plus précisément après la période coloniale, dans la mesure où, souvent, la guerre d'indépendance fut un élément fondateur des nouvelles poli-

<sup>1</sup> Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont aidé de loin ou de près dans notre recherche, notamment l'IFRA-Nairobi et sa directrice Marie-Emmanuelle Pommerolle, qui a soutenu ma recherche de terrain. Tous nos remerciements vont aux Rwandais et aux Congolais qui ont beaucoup contribué au bon déroulement de notre recherche de terrain. Un grand merci à Jacques Palard, René Lemarchand, Georges Berghezan, Cindy Morillas, Claudine Vidal, Said Abass Ahamed, Bernard Leloup, Dario Battistella, René Otayek et Beké Lofembe pour leur lecture et leurs conseils.

<sup>2</sup> FRANCHE, D., *Généalogie du génocide rwandais*, Bruxelles, Tribord, 2004, p. 6.

<sup>3</sup> LOIR, G., "Le régime de la dette perpétuelle. De l'instrumentalisation des massacres et du génocide en relations internationales", *Outre-Terre*, n° 11, février 2005, p. 419.

tiques. En Algérie, par exemple, la mémoire de la guerre de libération fut un facteur fondateur de la nation et a déterminé la politique du pays depuis 1962. Le Rwanda post-génocide s'inspire aussi, en des termes analogues, de son histoire tragique qui oriente désormais ses positions sur la scène régionale et internationale, en particulier dans son processus de développement économique et son activisme extérieur.

Les objectifs du président Kagame sont définis par rapport à trois critères clairement affichés : la lutte frontale contre les éléments de l'ex-régime<sup>4</sup>, donc la sécurisation à la fois de l'État et du régime politique<sup>5</sup> ; la modernisation et le développement économique du pays ; enfin, la mise en place d'une politique favorisant l'ambition hégémonique<sup>6</sup> du Rwanda<sup>7</sup> dans la sous-région en projetant l'obtention d'une reconnaissance de la communauté internationale. C'est à partir de là que le pays a pu mener une politique extérieure très active, notamment en dynamisant sa diplomatie (le Rwanda compte actuellement 27 ambassades à l'étranger<sup>8</sup> alors qu'il n'en avait que 14 en 1998). En maximisant les accords bilatéraux, il s'est engagé dans des processus d'intégration régionale et s'est imposé sur la scène internationale.

Cette période représente un tournant majeur de la politique étrangère rwandaise, qui a tracé une nouvelle ligne pro-anglo-saxonne en opposition à la ligne pro-franco-belge du précédent régime.<sup>9</sup> Après avoir connu les massacres les plus sanglants de son histoire, l'État rwandais a bénéficié pleinement de l'aide internationale, qui a représenté jusqu'à 25% de son PIB et plus de 50% de son budget<sup>10</sup> (actuellement, 40%). C'est dans ce contexte de post-génocide que le pays a pu gagner plus de considération auprès de la communauté internationale, en particulier de la part des États-Unis, jusqu'à être considéré comme le cadre d'un miracle africain.<sup>11</sup> Comment un pays comme le Rwanda

<sup>4</sup> LANOTTE, O., *République démocratique du Congo : guerres sans frontières. De Joseph-Désiré Mobutu à Laurent Kabila*, Bruxelles, GRIP, 2003, p. 160.

<sup>5</sup> Le régime FPR mis en place en 1994 mène une lutte frontale contre l'opposition tant interne qu'externe ; le régime est impliqué dans de nombreux assassinats d'opposants à Nairobi, à Kampala, en RDC, en Afrique du Sud (assassinat de Patrick Karegeya et tentative d'assassinat de Faustin Kayumba Nyamwasa).

<sup>6</sup> Nous utilisons le concept d'hégémonie dans son sens le plus fort, où nous entendons l'exercice du leadership régional.

<sup>7</sup> REYNTJENS, F., *Rwanda. Gouverner après le génocide*, Paris, Les Belles Lettres, 2014, p. 185.

<sup>8</sup> "Les institutions au Rwanda", Annexe in REYNTJENS, F., VANDEGINSTE, S., VERPOORTEN, M. (dir.), *L'Afrique des Grands Lacs. Annuaire 2014-2015*, UPA, Anvers, 2015, pp. 418-419. Pour plus de détails sur les ambassades rwandaises, voir <http://www.embassypages.com/rwanda>

<sup>9</sup> CHABOUNI, S., *Le conflit rwandais entre données internes et influence externe*, Thèse de magistère en science politique, Université d'Alger 3, 2010 (version écrite en arabe), p. 145.

<sup>10</sup> REYNTJENS, F., *op. cit.*, pp. 164-165.

<sup>11</sup> "Kagame, le président qui joue avec la mémoire". *Le point*, 15 mai 2014, en ligne sur : <http://www.france-rwanda.info/article-kagame-le-president-qui-joue-avec-la-memoire-123355839.html>.

a-t-il réussi à acquérir un niveau relativement haut de reconnaissance de la part de la communauté internationale, au point de bénéficier d'une indulgence totale vis-à-vis de certaines politiques agressives envers la RDC, voire d'une certaine bénédiction de la part des grandes puissances ? Maintenant, du fait de l'opposition occidentale en vue d'un éventuel troisième septennat de Kagame, est-il possible que le président actuel et son régime ne bénéficient plus de toute la bénédiction de l'Occident ? Sont-ils en train de perdre l'influence et la place qu'ils se sont acquises ?

## 2. LE GÉNOCIDE COMME RESSOURCE STRATÉGIQUE

Le génocide contre les Tutsi a fortement marqué le « *pays des mille collines* » : un désastre<sup>12</sup> humain que nul au monde ne pourra oublier et que le registre de l'histoire des nations gardera à jamais. Malgré cela, on observe une vraie transformation socio-économique, une sécurité impressionnante. Tout a l'air d'être calme et bien organisé. Qui aurait pu croire que le pays arriverait à relever les défis de la réconciliation et de la reconstruction post-génocide en si peu de temps ? Les circonstances étaient certainement difficiles à la sortie du génocide. Le pays fut complètement détruit, en termes tant humain que matériel<sup>13</sup>, mais aujourd'hui les résultats positifs sont visibles. Des efforts ont été déployés pour la reconstruction du pays qui a fait des avancées considérables : construction des infrastructures et des routes, sécurité sociale, propreté des villes, dispositif sécuritaire, travail de justice etc...

Après 20 ans, les traces du génocide demeurent néanmoins partout. Nous faisons référence ici plus spécialement à la politique mémorielle très visible dans le pays ces dernières années (commémoration, mémoriaux, musées...). C'est dans le cadre du programme vision 2020 élaboré en 2000 que fut développée une politique sectorielle de la mémoire.<sup>14</sup> À cet égard, nous observons que l'histoire du génocide se présente comme le fondement d'une nouvelle politique forte sur la scène interne et externe. En dépit du chaos qui a suivi le génocide de 1994, ce dernier constitue, depuis l'entrée du FPR dans les arènes du pouvoir, un facteur mobilisateur de toutes les forces internes. Loin de tout négationnisme, nous pensons que même si l'impact du génocide fut fatal et très destructeur pour la société rwandaise, en parallèle, le souvenir de cette douloureuse histoire devient un élément constructif. Il faut bien dire qu'il y a eu une forte prise de conscience de la part des nouvelles autorités pour vouloir dépasser ce lourd passé. Les nouvelles autorités de Kigali ont mis l'accent sur

<sup>12</sup> GUICHAOUA, A., *Rwanda : de la guerre au génocide. Les politiques criminelles au Rwanda (1990-1994)*, Paris, La Découverte, 2010, p. 9.

<sup>13</sup> REYNTJENS, F., *La grande guerre africaine*, Les Belles Lettres, Paris, 2012, p. 30.

<sup>14</sup> KORMAN, R., "La politique de mémoire du génocide des Tutsi au Rwanda : enjeux et évolutions", *Droit et cultures*, 66 /2013-2, mis en ligne le 20 janvier 2014, consulté le 29 février 2016. En ligne sur : <http://droitcultures.revues.org/3162>.

la mémoire du génocide. D'un côté, en tenant compte de sa gravité, une quête de reconnaissance<sup>15</sup> s'est avérée nécessaire ; de l'autre, il fallait s'appuyer sur cette tragédie afin de construire une nouvelle histoire.

L'analyse de Jean-Paul Kimonyo valide cette idée : « *Je dirais même plus grave, ce projet [de transformation socio-économique] a été facilité par le génocide parce que le génocide a permis au pays de commencer une page blanche ; c'est beaucoup plus facile de changer un pays quand il est complètement détruit qu'un pays où les structures existent encore. Alors que ces structures-là étaient dysfonctionnelles. Donc, de façon paradoxale et malheureuse la transformation du pays a aussi été aidée par la table rase du génocide* ». <sup>16</sup> Nous postulons donc que le génocide dont ont été victimes les Tutsi a permis de construire un État aussi fort qu'il l'est aujourd'hui, premièrement par la présence d'un régime politique solide et des institutions étatiques restaurées<sup>17</sup> et fonctionnelles, deuxièmement par une efficace et adéquate gestion de la chose publique, troisièmement par la constitution d'un État influent sur la scène internationale et qui a bénéficié de la dette envers les victimes du génocide.

Entre « *Plus jamais ça* » et « *Souviens-toi/Ibuka* », se trouve la devise actuelle qui oriente les engagements des Rwandais envers leurs pays, qu'ils soient politiciens ou simples citoyens. Sur le plan international, les autorités rwandaises évoquent souvent dans leurs discours politiques le génocide des Tutsi. Cette insistance sert à culpabiliser la communauté internationale, connue à cette époque pour son inaction, mais consiste également à la responsabiliser. De ce fait, elle constitue un outil de la politique étrangère. Le génocide au Rwanda a engendré une lutte pour la reconnaissance.<sup>18</sup> Dans une perspective constructiviste, la reconnaissance est importante pour des raisons instrumentales : des groupes sociaux valorisés obtiennent souvent plus de ressources, que celles-ci soient d'ordre cognitif, émotionnel ou matériel. C'est dans ce sens-là que le pays a pu bénéficier d'une aide internationale importante.

Selon cette même logique, il semble également que le régime en place ait acquis une certaine légitimité internationale et ait bénéficié d'une indulgence

<sup>15</sup> Nous utilisons le terme de « reconnaissance » dans une perspective différente de celle de Thomas Lindemann. Notre approche se base sur la reconnaissance de l'inaction et l'échec de la communauté internationale pendant le génocide, sa responsabilité mais également la reconnaissance des réalisations faites par le FPR et son leader Paul Kagame. Pour plus de détails sur la théorie de la reconnaissance en relations internationales, voir les travaux de Thomas Lindemann.

<sup>16</sup> Entretien avec Jean-Paul Kimonyo, écrivain et conseiller à la présidence de la République du Rwanda à Kigali, 22 mai 2015 (auteur de : *Le Rwanda, un génocide populaire*, aux éditions Karthala).

<sup>17</sup> THOMSON, S., « La politique d'unité et de réconciliation nationale au Rwanda : figures imposées et résistance au quotidien », *Genèses*, n° 81, 2010, p. 46.

<sup>18</sup> LINDEMANN, T., *Sauver la face, sauver la paix : sociologie constructiviste des crises internationales*, Paris, l'Harmattan, 2010, p. 21.

considérable eu égard à sa politique régionale, notamment à ses interventions successives en République démocratique du Congo (en 1996-1997 puis en 1998-2003), et en particulier au soutien apporté par l'armée patriotique rwandaise (APR) aux groupes armés en RDC (CNDP, M23...). Beaucoup d'analyses ainsi que des rapports confirment en effet que le Rwanda – directement ou par le biais de milices sous sa tutelle – a utilisé l'occupation de vastes territoires dans l'Est du Congo pour tirer profit de ces régions riches en ressources.<sup>19</sup> Ajoutons son implication dans les violations des droits de l'homme, comme cela a été prouvé et dénoncé par des experts de l'ONU<sup>20</sup> et plusieurs ONG. Mais les autorités de Kigali ont catégoriquement réfuté ces accusations ; malgré l'ensemble des preuves présentées, le régime en place n'a pas eu à subir de sanctions.

Tout cela donne à entendre, d'une part, que les alliés occidentaux du Rwanda ont fermé les yeux sur certaines attitudes du régime FPR et que, d'autre part, les acteurs de la politique étrangère rwandaise ont une forte capacité d'influence sur la scène externe. Le conflit avec l'ONU, suite à la publication du rapport<sup>21</sup> préparé par le Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme, qui accuse le Rwanda de crimes de guerre en RDC, a montré que Kigali n'hésitait pas à recourir au chantage, en l'occurrence en menaçant de retirer ses troupes engagées au sein de la Mission conjointe des Nations unies et de l'Union africaine au Darfour (MINUAD).<sup>22</sup> Quelque part, ce chantage a été payant. Filip Reyntjens note en ce sens que la raison qui explique cette complicité du silence est le crédit du génocide dont jouit le nouveau régime de Kigali.<sup>23</sup> Donc, la stratégie de reconnaissance mise en œuvre par le régime FPR explique le soutien dont bénéficie Kagame. D'autre part, il existe d'autres raisons, stratégiques notamment, qui viennent compléter cette explication et que nous indiquerons plus tard.

En tirant les leçons du passé, l'histoire du génocide semble être au service de la nouvelle politique rwandaise, dont elle constitue bel et bien un instru-

<sup>19</sup> PAUWELS, N., "L'économie de guerre en RDC : un défi pour la paix et la reconstruction", in REMACLE, E. ROSOUX, V., SAUR, L. (dir.), *L'Afrique des Grands Lacs. Des conflits à la paix ?* Bruxelles, PIE, Peter Lang, Coll. Géopolitique et résolution des conflits, n° 6, 2007, pp. 164-165.

<sup>20</sup> "Rapport final du Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo", S/2012/348. En ligne sur : <http://www.droitcongolais.info/files/Rapport-du-Groupe-d-experts-onusien--juin-2012-.pdf>. Voir aussi les autres rapports du groupe d'experts onusiens : S/2013/433 et S/2014/42.

<sup>21</sup> Le rapport "Mapping" est publié en août 2010. Il porte sur toute la période 1993-2003 et incrimine donc également le Rwanda pour la période de l'occupation de la RDC (1998-2002). En ligne sur : <http://reseau-rafal.org/sites/reseau-rafal.org/files/document/externes/Rapport%20mapping%20RDC.pdf>

<sup>22</sup> NAUDE, P. F., "Kigali précise ses menaces", *Jeune Afrique*, 1<sup>er</sup> septembre 2010. En ligne sur : <http://www.jeuneafrique.com/184570/politique/kigali-pr-cise-ses-menaces/>

<sup>23</sup> REYNTJENS, F., *La grande guerre africaine*, op. cit., p. 32.

ment majeur sur le plan de la nouvelle politique extérieure. Cette dernière a pour objectif de faire connaître le « *pays des mille collines* », par des rappels répétés de sa tragique histoire mais également par la mise en valeur du combat du FPR, qui, selon l'imaginaire du FPR et des Tutsi, a pu seul stopper les massacres. Ce combat est perçu par la minorité tutsi et la population pro-FPR comme une guerre de libération qui mérite d'être honorée et fonde le Rwanda nouveau. De plus, le gouvernement affiche une volonté politique de construire un État fort dans tous les domaines. Cette volonté se manifeste principalement sur la scène internationale, où le régime du FPR insufflé une politique étrangère très dynamique. Les leaders rwandais font tout pour que leur pays soit connu et reconnu, pas seulement pour son passé génocidaire, mais aussi, désormais, comme un pays reconstruit, sécurisé, développé et puissant. C'est en tout cas l'image que les nouvelles autorités veulent véhiculer sur le Rwanda d'aujourd'hui. À l'heure actuelle, nous postulons que la mémoire et l'histoire du génocide déterminent le mode de conduite de la politique rwandaise sur le plan non seulement interne mais aussi externe. Le génocide devient donc une source stratégique qui favorise le climat pour une légitimité internationale envers le régime en place depuis 1994 et en faveur de son leader Paul Kagame.

### 3. KAGAME, L'HOMME FORT DE KIGALI : UN LEADER APPRÉCIÉ ET DÉTESTÉ

Le Rwanda, sous le régime du FPR, a connu des succès spectaculaires. Ces derniers sont liés à la volonté politique des nouvelles autorités de faire progresser leur pays. Cette volonté est au centre de la politique rwandaise actuelle et a été consolidée par la mémoire du génocide. Selon Christine Deslaurier<sup>24</sup>, il existe au Rwanda une vraie force en matière de leadership, à l'opposé des pays voisins (Burundi, RDC...), où il n'existe pas de leader politique.

Ancien combattant<sup>25</sup>, Kagame est chef d'une armée caractérisée par une forte organisation. Le fait que Kagame est un chef militaire explique les aspects sécuritaires qui caractérisent sa politique, qu'elle soit interne ou externe. C'est un guerrier pas comme les autres, un rebelle qui s'est transformé en leader politique. Par son sens de l'organisation, sa bonne gestion, il a gagné le soutien sur le plan extérieur.

Kagame a des conseillers qui sont spécialistes de la région ; il n'est pas conseillé par des bailleurs de fonds internationaux comme le sont les dirigeants de certains pays de la région, tel que le Burundi<sup>26</sup>. Même s'il a quelques

<sup>24</sup> Entretien avec Christine Deslaurier, historienne et chercheuse associée à LAM/Sciences Po, Bordeaux, 18 janvier 2013.

<sup>25</sup> "L'Afrique face aux conflits", *Afrique contemporaine*, n° 180, La Documentation française, octobre-décembre 1996, pp. 185-186.

<sup>26</sup> Entretien avec Christine Deslaurier, *op. cit.*

conseillers étrangers<sup>27</sup>, c'est un président qui travaille bien ses idées et semble plus indépendant dans ses décisions politiques. C'est en se basant sur leurs compétences qu'il a fait appel à un ensemble de technocrates. Beaucoup d'intellectuels de haut niveau occupent les postes de conseiller. Ce leader est également un excellent stratège<sup>28</sup> ; en prenant les armes, il avait préparé sa guerre contre le régime d'Habyarimana. Ensuite, il a saisi le pouvoir politique, mais il a aussi réussi véritablement à mettre en œuvre un projet de transformation socio-économique profonde dans le pays, en attirant les Occidentaux.

Ce projet a transformé le pays qui était en ruines. Le mérite de ce grand changement positif revient en particulier au président Kagame, le premier concepteur et l'acteur principal de la politique étrangère. Sa personnalité, forte et fascinante, a impressionné à plusieurs reprises les Occidentaux. On l'a qualifié d'« homme visionnaire ». Il est également apprécié à l'intérieur du pays, où une partie de la population le considère comme un leader remarquable.<sup>29</sup> Selon ses collaborateurs, Kagame travaille beaucoup et, à 58 ans, il est toujours très actif.<sup>30</sup> Ce chef d'État, élu en 2003<sup>31</sup> puis réélu en 2010, a réussi à mettre de l'ordre dans le pays, qui a engrangé des résultats positifs en matière de développement. Une grande partie de la population rwandaise souhaite un troisième mandat du président, alors que la constitution ne le lui permettait pas avant la révision constitutionnelle.<sup>32</sup> Au cours de la seconde quinzaine du mois de mai 2015, lors de discussions avec des parlementaires, nous avons pu noter que les pétitions demandant une révision de la constitution réunissaient alors environ deux millions de signatures. Les demandes se poursuivent afin de soutenir le président, pour lui permettre de se représenter en 2017. Finalement, le 29 octobre 2015, les députés rwandais ont voté, à l'unanimité, en faveur d'une réforme constitutionnelle annulant la limitation des mandats présidentiels, ce qui permettra au président Kagame de briguer un troisième mandat en 2017.<sup>33</sup> Il a lui-même confirmé sa candidature le 31 décembre 2015.

<sup>27</sup> Comme Tony Blair et bien d'autres personnes.

<sup>28</sup> MOUSSAVOU, E. N., *Françafrique : ces monstres qui nous gouvernent*, Paris, L'Harmattan, 2012, p. 69.

<sup>29</sup> Ici nous reproduisons le discours dominant des autorités rwandaises ainsi que de toutes les personnes proches du pouvoir rencontrées au Rwanda, et même de personnes rwandaises ordinaires. Parmi elles, l'ancien Premier ministre Pierre Damien Habumuremyi ; le secrétaire général au ministère de la Sécurité intérieure, Vales Munyabagisha ; le conseiller à la présidence, Jean-Paul Kimonyo.

<sup>30</sup> Entretien avec l'ancien Premier ministre rwandais Pierre Damien Habumuremyi, Kigali, 26 mai 2015.

<sup>31</sup> ZACHARIE, A., D'OTHEE, F. J., *L'Afrique centrale 20 ans après le génocide rwandais*, Bruxelles, Le Bord de l'Eau, Coll. La Muette, 2013, p. 60.

<sup>32</sup> La constitution de 2003, dans son article 101, stipule que : «le président de la république est élu pour un mandat de sept ans renouvelable une seule fois», dans *Constitution de la République du Rwanda du 04 juin 2003 telle que révisée à ce jour*, Kigali, janvier 2011, p.83.

<sup>33</sup> «Le Rwanda vote la révision de la constitution permettant un nouveau mandat pour Kagame», *le Monde Afrique*, 19/12/2015. En ligne sur : <http://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/12/19/>

Selon Filip Reyntjens<sup>34</sup>, « *juridiquement parlant, rien n'empêche la révision constitutionnelle* ». En revanche, il pense qu'il est possible que l'Union africaine s'oppose à une telle révision. Ajoutons à cela que l'Occident n'est pas vraiment favorable à un éventuel troisième mandat ; c'est le cas notamment de Washington, qui met l'accent sur le fait que « *la démocratie s'améliore avec des institutions fortes et non avec des hommes forts* ». <sup>35</sup> Le président a déclaré qu'il n'entend pas recevoir de leçons de l'étranger quant à une éventuelle révision constitutionnelle. La polémique se fait non seulement concernant son mode de gouvernance, qualifié d'arbitraire, mais aussi vis-à-vis de ses propres réactions, perçues comme agressives. En fait, la campagne qui se prépare apparaît comme une manifestation du régime et non comme une initiative populaire, puisque l'opposition n'existe pas à l'intérieur et que la culture de la peur<sup>36</sup> domine le paysage social, bien que la majorité des Rwandais que nous avons interrogés lors de notre recherche de terrain<sup>37</sup> soit d'accord pour une réélection de Kagame. Selon nos observations, qui se basent essentiellement sur des entretiens avec des intellectuels et des personnes appartenant aux classes moyenne et urbaine, le président actuel se présentera aux prochaines élections et sera très probablement réélu en 2017 par une forte majorité de la population. Que les Rwandais réagissent par peur ou par résignation, le président actuel a su gérer un État en ruines après le génocide ; ce que le pays est devenu aujourd'hui sous son commandement pousse les gens à choisir un troisième mandat plutôt qu'une situation incertaine. Cela peut sembler logique dans la mesure où les gens ne veulent pas revivre la situation sanguinaire des années 1990.

Cependant, rien n'exclut une possible crise politique si le climat se révèle favorable à une telle situation. La situation au Burundi est critique depuis l'annonce, le 25 avril 2015<sup>38</sup>, de la candidature de Pierre Nkurunziza et de sa

---

le-rwanda-vote-la-revision-de-la-constitution-permettant-un-nouveau-mandat-pour-kagame\_4835071\_3212.html

<sup>34</sup> "Filip Reyntjens sur le troisième mandat du président Kagame", en ligne sur : <https://www.youtube.com/watch?v=BLvV1NFrQTM>

<sup>35</sup> "Paul Kagame dit non aux donneurs de leçons", 10 juillet 2015, en ligne sur : [http://www.lanouvelleexpression.info/index.php?option=com\\_k2&view=item&id=1540:rwanda-paul-kagam%C3%A9-dit-non-aux-donneurs-de-le%C3%A7ons&Itemid=665](http://www.lanouvelleexpression.info/index.php?option=com_k2&view=item&id=1540:rwanda-paul-kagam%C3%A9-dit-non-aux-donneurs-de-le%C3%A7ons&Itemid=665)

<sup>36</sup> BEGLEY, L., "The RPF controls everything! Fear and rumours under Rwanda's genocide ideology legislation", in THOMSON, S., ANSOMS, A., MURISON, J., *Emotional and ethical challenges for field research in Africa: the story behind the findings*, Palgrave Macmillan, 2013, p.78.

<sup>37</sup> Nous avons mené une recherche de terrain au Rwanda au mois de mai 2015 dans le cadre de notre recherche doctorale. Nous avons effectué une quarantaine d'entretiens avec différentes personnes du monde politique, académique et associatif, ainsi qu'avec des personnes ordinaires. La plupart des interviews a été faite seul à seul et en langue française, une partie a été faite en anglais.

<sup>38</sup> MURHULA BATUMIKE, P., "Réfugiés burundais : des risques sécuritaires et fonciers pour

réélection en juillet. Cette crise pourrait dégénérer en conflit régional et se répercuter sur la situation au Rwanda, comme cela s'est effectivement produit par le passé. Déjà le Rwanda a accueilli un important flux de réfugiés et est accusé de soutenir des groupes armés d'opposition chez son voisin.

À plus long terme, le danger pour la pérennité de Kagame au pouvoir pourrait provenir des rangs de l'armée. Cependant, le risque d'un coup d'État militaire ne semble pas actuellement très élevé, les principaux opposants ayant été exilés, emprisonnés ou liquidés.

Bien que le président actuel ne soit officiellement en poste que depuis 2000, il a en mains les rênes du pouvoir depuis 1994<sup>39</sup> ; par conséquent, il affiche une longévité assez considérable qui commence à déranger l'Occident. Chacun le sait, la politique internationale d'aujourd'hui opère au nom des valeurs de démocratie et de liberté. Cependant, la carte politique d'une région peut changer à n'importe quel moment et selon les circonstances conjoncturelles. En outre, les politiciens rwandais ne semblent pas suivre cette logique et pensent que la démocratie est une affaire interne. Dans un entretien effectué avec le secrétaire permanent au ministère de la Sécurité nationale, M. Valens Munyabagisha<sup>40</sup> estime que « *la démocratie n'est pas exportable [...] ; nous avons obéi à nos valeurs ancestrales [...]* ». En d'autres termes, on n'impose pas les règles de l'extérieur car, selon ce point de vue, le contexte africain est spécifique.

Nous observons dès lors que le pays est très critiqué pour sa situation politique : la plupart des experts avancent qu'il n'y a pas eu de développement politique concret, plus spécialement en ce qui concerne les libertés politiques.<sup>41</sup> Selon certains spécialistes de la région mais aussi des ONG telle que l'organisation Human Rights Watch, la liberté d'expression au Rwanda n'existe pas et l'opposition est opprimée.<sup>42</sup> À titre d'exemple, Victoire Ingabire, présidente du parti d'opposition FDU-Inkingi, est en prison depuis 2010 et elle a été condamnée à quinze ans de prison en 2013. Plus généralement, le régime politique, à travers ses pratiques arbitraires, a multiplié les doutes, en particulier concernant les assassinats d'opposants ainsi que les disparitions de personnes. Malgré cela, il continue de se développer et de s'assurer le respect d'une (de plus en plus) grande partie des Rwandais, au moins parmi la classe

---

la région», *Eclairage, GRIP*, 12 août 2015, Grip, Bruxelles, p.1.

<sup>39</sup> En 1994, Paul Kagame était chef d'état-major et ministre de la Défense ; c'était pourtant lui qui gérait le pays, le président Bizimungu étant un président de façade.

<sup>40</sup> Entretien avec le secrétaire permanent au ministère de la Sécurité intérieure, le 18 mai 2015, Kacyiru, Kigali.

<sup>41</sup> Entretien avec Christine Deslaurier, Bordeaux (LAM/Sciences Po), janvier 2012.

<sup>42</sup> Human Rights Watch, "Rapport mondial 2016 : Rwanda, événements de 2015", 2016, consulté le 2/06/2016. En ligne sur : <https://www.hrw.org/fr/world-report/2016/country-chapters/285146>

moyenne, même si cela peut parfois se conjuguer, au sein du peuple, avec de la peur et de la résignation. Donc, même si cette situation crée un certain malaise pour le chef de l'État, elle ne semble pas l'effrayer ni l'arrêter en chemin ; bien au contraire, elle le motive davantage. Mais l'homme fort du Rwanda peut-il continuer sa route ? Peut-il être fragilisé par sa propre ambition et son entêtement ? Dans quelle mesure gardera-t-il sa place de leader influent dans la sous-région, s'il est encore président en 2017 ?

#### 4. REFROIDISSEMENT DES RELATIONS ENTRE LE RWANDA ET L'OCCIDENT

Après le génocide, le Rwanda a procédé à un renversement d'alliance, en vouant la France et la Belgique aux gémonies et en se rapprochant des États-Unis et du Royaume-Uni.<sup>43</sup> Kagame a été un allié privilégié des Occidentaux, particulièrement avec les États-Unis et la Grande Bretagne ; il est aussi proche des pays scandinaves. Il a été le « *chouchou* » des Anglo-saxons. En revanche, et depuis le génocide, il existe toujours un litige avec la France et, dans une moindre mesure, avec la Belgique. D'une façon générale, depuis son arrivée au pouvoir, le leader rwandais a acquis une légitimité internationale incontestable, chose qui lui a offert une relative indulgence de la part de la communauté internationale à l'égard de certaines actions, en particulier par rapport à son activisme militaire en République démocratique du Congo. L'Occident a fermé les yeux à plusieurs reprises sur les violations des droits de l'homme commises par l'armée rwandaise dans l'Est du Congo.

Si nous prenons en considération les relations avec la Belgique, nous observons qu'elles ont été régulièrement tendues ; parfois pour des questions purement bilatérales, comme les différends commerciaux qui ont mené à des blocages réciproques des comptes & des ambassades ; parfois en raison de l'implication du Rwanda dans la déstabilisation de l'Est de la RDC.<sup>44</sup> La Belgique, par le biais de son ministre de la Coopération, Alexander De Croo, a décidé en décembre 2014 de priver le Rwanda de 40 millions d'euros d'aide au développement ; c'est la raison pour laquelle la relation entre les deux pays s'est refroidie. De manière générale, selon l'historien burundais Joseph Gahama, « *les relations sont plutôt correctes mais sans visibilité ; la Belgique semble vouloir oublier ses anciennes colonies. C'est peut-être le Congo qui pourrait l'intéresser, encore une fois à cause de ses richesses. Puisque la Belgique a ses problèmes internes, d'ordre économique* ». <sup>45</sup> Cependant, les re-

<sup>43</sup> LOIR, G., *op. cit.*, p. 415.

<sup>44</sup> "Relations Rwanda-Belgique : le climat se réchauffe enfin", *Belga News*, 8 janvier 2015, en ligne sur : [http://www.rtbf.be/info/monde/detail\\_relations-rwanda-belgique-le-climat-se-detend-enfin?id=8735260](http://www.rtbf.be/info/monde/detail_relations-rwanda-belgique-le-climat-se-detend-enfin?id=8735260)

<sup>45</sup> GAHAMA, J. est historien, professeur et doyen de la faculté des sciences sociales et commerciales au " Kigali Institute of Education ". Entretien réalisé le 4 mai 2015 à l'Institut

lations entre les deux pays ont connu un refroidissement depuis le génocide<sup>46</sup> puis quelques tensions dans les années 2000.

Il faut dire que, malgré ces blocages, la Belgique connaît très bien le Rwanda. Certes, elle est relativement insignifiante aux yeux du monde par rapport aux grandes puissances, mais elle a une profonde connaissance de ses anciennes colonies, y compris le Rwanda. C'est pour cela que ses rapports sur l'Afrique centrale sont suivis à New York, influencent les positions internationales et peuvent déranger le régime en place à Kigali.

Les relations avec la France peuvent être qualifiées d'« *hypocrisie politique* », à cause des tensions liées à la responsabilité française dans le génocide. Il y a bien des relations diplomatiques entre les deux pays mais la question de l'implication de la France pendant le génocide est lancinante : les accusations sont réciproques et s'expriment notamment à l'occasion des commémorations. Le régime en place réclame une demande de pardon à Paris, tandis que la France refuse de se plier devant les injonctions de Kigali. Les relations ont connu un pic de tension en 2006, menant à la rupture des relations diplomatiques. Certes, les relations bilatérales ont repris leur cours en 2010 lors de la visite de Nicolas Sarkozy, mais l'atmosphère reste tendue. Ainsi, en 2014, à l'occasion de la commémoration des 20 ans du génocide, la présence de la délégation française, représentée par la garde des Sceaux Christiane Taubira, a été jugée indésirable à la suite d'une nouvelle interview du chef d'Etat rwandais publié dans l'hebdomadaire *Jeune Afrique*. De plus, après le discours du président Kagame lors de la commémoration, accusant la France d'avoir participé au génocide, Paris avait annoncé la décision d'annuler le déplacement à Kigali de sa ministre de la Justice. La France avait ensuite fait savoir qu'elle enverrait son ambassadeur aux cérémonies organisées dans le stade *Amahoro*, mais le diplomate y a finalement été déclaré *persona non grata*.<sup>47</sup> Paradoxalement, les relations n'ont pas connu de nouvelle rupture.

À l'heure actuelle, les relations connaissent un apaisement et une amélioration. Il reste désormais à savoir quel serait l'avenir des relations bilatérales dans le cas où Alain Juppé serait élu président en France et Paul Kagame réélu en 2017. On imagine très mal une entente diplomatique dans un tel contexte puisque, durant le génocide de 1994, Alain Juppé occupait le poste de ministre français des Affaires étrangères. Il continue cependant de démentir catégoriquement toute complicité et responsabilité française dans ces événements<sup>48</sup>.

---

de l'Éducation de Kigali.

<sup>46</sup> REYNTJENS, F., PARQUE, V., "La diplomatie belge face aux crises rwandaises (1990-1999)", in LANOTTE, O., ROOSENS, C., CLEMENT, C., *La Belgique et l'Afrique centrale de 1960 à nos jours*. GRIP, Bruxelles, 2000, p.241.

<sup>47</sup> Voir l'article mis en ligne sur : <http://www.parismatch.com/Actu/International/Rwanda-20-apres-la-France-accusee-558686>

<sup>48</sup> Voir également la lettre de Survie Gironde adressée à M Alain Juppé, qui a été largement

Quant aux relations avec la Grande-Bretagne, elles furent toujours bonnes. Toutefois, récemment, une polémique s'est installée suite à la diffusion sur la chaîne britannique BBC d'un documentaire intitulé « *Rwanda's untold story* » (« *L'histoire du Rwanda jamais contée* »), impliquant le président Paul Kagame dans une série de crimes. Ce documentaire a été très mal vu au Rwanda et explique à l'heure actuelle une certaine phobie et de plus en plus de méfiance envers les chercheurs étrangers, dont plusieurs sont cités dans le documentaire. Il y a environ un an, le chef des services de renseignements rwandais, Emmanuel Karenzi Karake, a été arrêté par la police britannique en vertu d'un mandat d'arrêt européen émis par l'Espagne.<sup>49</sup> Finalement la justice britannique a décidé de le relâcher une semaine après contre 1 million de livres sterling (1,4 million d'euros)<sup>50</sup>, en attendant l'audience concernant son extradition programmée pour fin octobre 2015. Ceci vient embarrasser de plus en plus les autorités rwandaises, et porte atteinte à l'étroitesse des relations entre Londres et Kigali.

Les liens avec les États-Unis sont très forts. Cette grande puissance est considérée comme le parrain de ce petit pays. Le soutien américain fut décisif dans l'instauration du régime FPR ; Kagame lui-même a été formé dans une école militaire au Kansas. Dans le cadre du jeu d'influence dans la région des Grands Lacs entre francophones et anglo-saxons, les États-Unis ont choisi des États pivots en fonction de leur importance stratégique.<sup>51</sup> Ces États, réunis dans la catégorie des « *nouveaux réformateurs* »<sup>52</sup>, incluent le Rwanda de Kagame et l'Ouganda de Museveni. Le Rwanda a ainsi gagné le soutien américain et a été placé comme pays pourvoyeur de renseignements dans la région. L'armée rwandaise a bénéficié de la coopération militaire américaine, alors qu'il est question d'une station d'écoute à portée régionale placée sur le mont *Karisimbi*.<sup>53</sup>

Ces relations privilégiées n'ont pas empêché la dégradation des relations entre les États-Unis et le Rwanda depuis l'appui du Rwanda à la rébellion

---

diffusée en France, ainsi que la réaction de ce dernier en ligne sur : <http://surviegironde.blogspot.fr/2014/06/lettre-ouverte-alain-juppe-suite.html>

<sup>49</sup> « Le chef des services de renseignements rwandais arrêté à Londres », *RFI*, 23 juin 2015, en ligne sur : <http://www.rfi.fr/afrique/20150623-rwanda-karenzi-karake-londres-foreign-office-espagne-interpol-kagame/>

<sup>50</sup> MASSIOT, A., « Le patron de l'espionnage rwandais arrêté puis relâché à Londres », *Libération*, 25 juin 2015. En ligne sur : [http://www.liberation.fr/planete/2015/06/25/le-patron-de-l-espionnage-rwandais-arrete-puis-relache-a-londres\\_1337219](http://www.liberation.fr/planete/2015/06/25/le-patron-de-l-espionnage-rwandais-arrete-puis-relache-a-londres_1337219)

<sup>51</sup> ROGALSK, M., « Afrique-États-Unis : une relation singulière », *Recherches internationales*, n° 85, janvier-mars 2009, p. 101.

<sup>52</sup> ZARTMAN, W., « L'administration Clinton et l'Afrique : une appréciation d'ensemble ». *Afrique contemporaine*, n° 197, 2001, p. 9.

<sup>53</sup> STRUYE DE SWIELANDE, T., *La Chine et les grandes puissances en Afrique : une approche géostratégique et géoéconomique*, Louvain, Presses universitaires de Louvain, 2010, pp. 82-83.

du M23 au Nord-Kivu en 2012 et 2013. L'arrivée d'Obama à la présidence des États-Unis en 2008 semble également avoir changé la donne. Ainsi, selon l'historien Joseph Gahama, « *Obama se croit dégagé de toute responsabilité personnelle, tandis que Clinton, lui, était impliqué. Il y a même une fondation, la Fondation Clinton, qui aide beaucoup le pays. Il a mobilisé un certain nombre d'Américains de grosse pointure pour assister le Rwanda dans sa construction. On peut parler de Bill Gates, qui a une maison à Kigali, ou d'Andrew Young, l'ancien ambassadeur des USA à l'ONU, qui a lui aussi une maison à Kigali* ». <sup>54</sup>

Mais, depuis quelques années, Kagame semble s'isoler de plus en plus sur la scène internationale, notamment à l'égard de cet allié. Après l'affaire de l'assassinat de Karegeya, l'ancien chef des services extérieurs du Rwanda, le 31 décembre 2013, la réaction du Président rwandais s'est caractérisée par des propos considérés comme choquants : « *La trahison a des conséquences* », a prévenu Paul Kagame à l'encontre des autres dissidents en exil. <sup>55</sup> Bien évidemment, ces propos ont suscité de nombreuses réactions. Le département d'État américain a fait part de sa préoccupation, par la voix de sa porte-parole, Jen Psaki : « *Nous sommes troublés par une succession de meurtres d'exilés rwandais importants, meurtres qui semblent avoir une motivation politique. Les déclarations récentes du président Kagame à propos "des conséquences pour ceux qui trahiraient le Rwanda" nous inquiètent au plus haut point.* ». <sup>56</sup> Nous voyons là une certaine réserve qui surgit progressivement entre Washington et Kigali et qui pourrait être fatidique pour le régime en place si, au fil du temps, la tension gagnait du terrain entre les deux alliés. Ajoutons à cela que, pendant l'affaire du chef des services de renseignements Karake, Kagame a dénoncé « *l'arrogance* » de l'Occident lors d'un discours au parlement <sup>57</sup> ; ces propos risquent de faire monter le ton, pas uniquement d'ailleurs avec la Grande-Bretagne mais aussi avec l'ensemble des partenaires occidentaux, surtout s'il réitère ses accusations. Sans doute ses réactions peuvent-elles s'inscrire dans le cadre de son courage politique, celui d'un leader africain à la forte personnalité et assez confiant, refusant qu'on lui dicte les règles. Toutefois, elles dégagent une certaine arrogance – comme le font entendre beaucoup de spécialistes – qui pourrait provoquer l'agacement et l'irritation de ses alliés

<sup>54</sup> Entretien réalisé le 4 mai 2015 à l'Institut de l'Éducation de Kigali.

<sup>55</sup> « L'assassinat de Patrick Karegeya : pour Kagame, la trahison a des conséquences », *RFI*, 13 janvier 2014 en ligne sur : <http://www.rfi.fr/afrique/20140113-assassinat-patrick-karegeya-kagame-trahison-consequences/>

<sup>56</sup> « Affaire Karegeya : déclarations sans précédent des États-Unis à l'égard du Rwanda », *RFI*, 17 janvier 2014, En ligne sur : <http://www.rfi.fr/afrique/20140117-rwanda-affaire-karegeya-declarations-precident-etats-unis-psaki-afrique-du-sud>

<sup>57</sup> « L'affaire Karake : Kagame dénonce l'arrogance de l'Occident », *RFI*, 26 juin 2015, en ligne sur : <http://www.rfi.fr/afrique/20150626-rwanda-affaire-karenzi-karake-paul-kagame-denonce-arrogance-occident/>

occidentaux. Elles entretiennent en tout cas le déséquilibre de rang dont le Rwanda est victime, à savoir le décalage entre sa force réelle (relativement faible du point de vue international) et son statut dans l'ordre international<sup>58</sup> (entretenu, comme nous l'avons vu, par le transfert sur la communauté internationale de la responsabilisation du génocide des Tutsi).

Après la révision de l'article 101 de la constitution de 2003, le président Paul Kagame a annoncé, le 31 décembre 2015, son intention de briguer un troisième mandat en 2017.<sup>59</sup> Dans un tel contexte, il est peu probable que l'indulgence internationale envers ce leader politique se poursuive. Les partenaires internationaux ont sévèrement critiqué la révision constitutionnelle, en particulier les États-Unis qui ont exprimé leur « *déception* ». <sup>60</sup> Ajoutons à cela les tensions avec l'ONU à propos de la RDC.<sup>61</sup> Kagame a également menacé de retirer ses troupes du Soudan, alors que le Rwanda représente un important contributeur militaire aux opérations de maintien de la paix. Ces prises de position peuvent se retourner contre Kagame, à moins qu'il ne parvienne à établir un nouveau compromis avec ses partenaires internationaux ou avec de nouveaux alliés.

## 5. LE RWANDA À LA RECHERCHE DE NOUVEAUX PARTENAIRES

Le président Kagame ne cesse de diversifier ses partenariats extérieurs en réorientant ses contacts de l'Occident vers l'Afrique (Kenya, Éthiopie...) et l'Asie (Singapour, Chine, Corée du Sud, Kazakhstan...). D'ailleurs, face à un blocage probable avec les pays occidentaux, il a intérêt à suivre cette ligne et à chercher de nouvelles alliances, loin de sa propre zone géopolitique. En avril 2015, par exemple, il a effectué une visite de trois jours à Alger. Les observateurs se sont demandé « *pourquoi l'Algérie et pour quel objectif ?* » Il est vrai que depuis presque dix ans, la commission mixte algéro-rwandaise travaille sur le développement des axes de coopération initiés en 1978 et a toujours souhaité étendre ses relations aux activités commerciales.<sup>62</sup> En effet, les relations entre les deux pays datent de bien avant l'arrivée de Kagame au pouvoir. Elles se concentraient alors plus particulièrement sur le secteur de

<sup>58</sup> LELOUP, B., « Le Rwanda et ses voisins : activisme militaire et ambitions régionales », *Afrique contemporaine*, De Boeck Supérieur, n° 215, 2005, p. 75.

<sup>59</sup> « Le président rwandais Paul Kagame annonce sa candidature à un troisième mandat », *Le Monde*, 1er janvier 2016, en ligne sur : [http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/01/01/le-president-rwandais-paul-kagame-annonce-sa-candidature-a-un-troisieme-mandat\\_4840633\\_3212.html](http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/01/01/le-president-rwandais-paul-kagame-annonce-sa-candidature-a-un-troisieme-mandat_4840633_3212.html)

<sup>60</sup> « Rwanda : Washington déçu par la décision de Paul Kagame de se représenter », *Jeune Afrique*, 3 janvier 2016. En ligne sur : <http://www.jeuneafrique.com/depeches/290890/politique/rwanda-washington-decu-decision-de-paul-kagame-de-se-representer/>

<sup>61</sup> MEHLER, A., MELBER, H., VAN WALRAVEN, K., (ed.), *Africa Yearbook*, Leiden/Boston, Brill, 2011, pp. 364-365.

<sup>62</sup> « Paul Kagame attendu à Alger ce dimanche », *El-Watan*, Alger, 17 avril 2015.

l'éducation. La visite de Kagame à Alger illustre la volonté des deux pays de renouer et renouveler leurs relations bilatérales, notamment dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et la promotion des échanges commerciaux. Les entretiens entre les présidents algérien et rwandais sur différentes questions d'intérêts communs bilatéraux, régionaux et internationaux ont abouti à plusieurs accords.

Plus largement, cette visite a montré à quel point le leader rwandais entendait donner de l'importance à l'image de son pays sur la scène internationale. Ce faisant, il cherche sans doute à maximiser ses partenariats et ses alliances au-delà de la région et pas seulement avec des puissances occidentales, en l'occurrence avec d'autres puissances africaines. L'objectif est d'attirer plus de collaborateurs afin d'encourager l'investissement au Rwanda et peut-être aussi afin de s'émanciper des bailleurs classiques, plus spécifiquement des pays qui ont procédé à la diminution ou à la suppression de l'aide et de ceux qui s'opposent à un troisième mandat.

Cette dernière hypothèse peut cependant perdre de sa fiabilité explicative au vu du choix du pays visité puisque l'Algérie connaît, depuis la chute brutale des cours du pétrole – près de 70% en moins de deux ans<sup>63</sup> – une crise économique et financière importante.<sup>64</sup> Mais il faut surtout noter que, au plan politique, Kagame semble s'inspirer du modèle algérien de contrôle et de domination du pouvoir. Bouteflika en est à son quatrième mandat présidentiel sans révoltes, contrairement à d'autres pays arabes et africains (par exemple, depuis fin 2010-début 2011, la Tunisie, l'Égypte, le Mali, le Burkina Faso, le Burundi). L'Algérie vit depuis son indépendance sous l'emprise des mêmes élites et le pouvoir repose toujours sur la présidence, mais aussi sur les piliers de l'institution sécuritaire algérienne que sont l'Armée nationale populaire (ANP) et le Département des renseignements et de la sécurité (DRS).<sup>65</sup> En outre, comme le génocide au Rwanda, la guerre d'indépendance de l'Algérie et ses millions de victimes sont en quelque sorte le « *mythe fondateur* » sur lequel repose le régime. Ajoutons à cela un passé colonial sombre partagé avec la France. Ces similitudes laissent supposer que Kagame pourrait être allé examiner de plus près l'ordre politique algérien afin d'y puiser de possibles sources d'inspiration pour maintenir son pouvoir au-delà de 2017.

Cette visite peut aussi résulter d'une prise de conscience d'une menace grandissante, à savoir une contestation extérieure à son troisième mandat et une pression internationale qui risque de s'accroître. À ce stade, il est probable que cette visite en Algérie constitue une tentative de réflexion concernant

<sup>63</sup> «Algérie: les prix du pétrole ont baissé de 70% en deux ans», 24/02/2016, en ligne sur : <http://prixdubaril.com/news-petrole/62006-algerie-les-revenus-p-troliers-ont-baiss.html>

<sup>64</sup> MEZOUAGHI, M., «L'économie algérienne : chronique d'une crise permanente», *Politique étrangère*, IFRI, automne 2015, p. 27.

<sup>65</sup> MOKHEFI, M., «Introduction : L'Algérie. Blocages internes, instabilités externes», *Politique étrangère*, IFRI, automne 2015, p. 10.

les préparatifs d'une éventuelle réélection non contestée et la mise en œuvre de nouvelles règles du jeu politique. Kagame semble chercher à s'appuyer sur l'expérience de Bouteflika en la matière pour éviter le basculement vers le chaos et atténuer le mécontentement de la communauté internationale, ses alliés occidentaux plus spécialement.<sup>66</sup> Notons enfin que les deux pays n'ont pas encore échangé d'ambassadeurs alors que les relations bilatérales sont en voie de consolidation. De la sorte, et bien que l'ambassade algérienne d'accreditation demeure à Kampala, une mission diplomatique est ouverte à Kigali.

Plus généralement, le président rwandais développe des relations bilatérales avec plusieurs pays du continent en s'affichant comme un leader pan-africaniste soucieux des problèmes qui touchent l'ensemble de l'Afrique. Aujourd'hui, le Rwanda s'ouvre de plus en plus sur la scène extérieure, mais cela ne s'accompagne d'aucune volonté d'ouverture sur le plan politique interne. En œuvrant dans le sens d'une fermeture politique, il prend le risque de susciter un blocage dans ses relations diplomatiques avec certains pays attachés au multipartisme et à la liberté d'expression.

## 6. CONCLUSION

En dépit du dynamisme qui caractérise la politique extérieure rwandaise depuis la fin du génocide, et notamment des avancées remarquables qui ont été réalisées sous le régime FPR et qui impressionnent de multiples observateurs, de graves faiblesses viennent limiter l'importance de son influence sur la scène régionale et internationale. Elles s'ajoutent aux problèmes structurels internes en matière de natalité, de biens fonciers, de justice sociale et politique, qui pourraient, à terme, déstabiliser le pays. En outre, il existe un enjeu décisif qui concerne les liens avec les alliés occidentaux. Enfin, plusieurs contraintes viennent limiter une position forte sur le plan extérieur ; elles ont commencé à émerger progressivement ces dernières années. En premier lieu, le Rwanda est caractérisé par la modestie de ses ressources naturelles. Il s'agit également d'un pays enclavé, ce qui limite la capacité d'action de l'État et le rend très dépendant de ses voisins, et donc le met à la merci d'acteurs étrangers. Cela le contraint à être en bons termes avec ses voisins de la sous-région ainsi qu'avec ses bailleurs de fonds, d'autant que le pays dépend beaucoup de l'aide internationale, qui représente 40% de son budget.

Par ailleurs, le contexte régional apparaît désormais trop peu favorable pour que Kagame puisse jouer un rôle de leader influent, comme cela a été le cas ces dernières années. La nouvelle recomposition de l'ordre géopolitique régional semble en effet influencer négativement sur le statut du Rwanda comme

<sup>66</sup> Ici nous ne faisons pas d'affirmation, puisqu'il est très difficile d'avoir des informations ainsi que des preuves, que ce soit en Algérie ou au Rwanda, mais nous faisons seulement une proposition explicative que nous pensons plus forte et pertinente que l'explication économique, ou du moins complémentaire à celle-ci.

État pivot dans la région, et pourrait même rendre son avenir incertain. Soulignons ici qu'il existe avec les voisins plusieurs litiges historiques qui induisent une situation de conflit latent. Les relations avec l'Ouganda ont connu un climat de tension et de suspicion dans les années 2000<sup>67</sup>, bien qu'elles aient été également marquées par une entente dans le cadre du processus d'intégration régionale. Rien n'empêche un éventuel retour des hostilités, comme ce fut le cas à Kisangani entre 1999 et 2001, en cas de réapparition des rapports de rivalité. Il convient aussi de tenir compte de l'instabilité à l'est de la RDC, de la crise qui sévit au Burundi avec la réélection contestée du président Pierre Nkurunziza en 2015, puis avec les accusations de ce dernier contre le Rwanda soupçonné de soutenir les rebelles burundais.<sup>68</sup> Ajoutons à cela les importantes tensions avec la Tanzanie. Il semble que, politiquement, le Rwanda est mal apprécié par ses voisins, un peu moins toutefois par l'Ouganda puisque, depuis la crise entre Kigali et Kampala (depuis les batailles de Kisangani), leur rôle de locomotive pour la communauté d'Afrique de l'Est a atténué leurs rivalités. Les incertitudes n'en persistent pas moins.

L'intérêt réel que Kagame porte à la région découle du fait qu'il veut y être un acteur central. Or, il ne peut pas jouer le rôle hégémonique auquel il prétend puisqu'il se rebelle contre la communauté internationale et ses parrains occidentaux qui, pourtant, l'aident et le soutiennent depuis son arrivée au pouvoir. Il va de soi que ses réactions, qui seraient éventuellement jugées dérisoires et prêtant à l'ironie dans une optique internationale, peuvent se retourner contre lui à moyen et court termes dans un monde globalisé où la lutte pour la démocratie est souvent facteur de soulèvement populaire. L'ouverture du régime politique constitue un défi majeur pour le Rwanda : l'absence de progrès en la matière est capable de lui faire perdre tout ce qu'il a pu obtenir en matière de reconnaissance internationale et d'influence régionale, en raison de l'entêtement de son leader à monopoliser le pouvoir.

Actuellement, il n'y a pas de contre-pouvoir puisque le FPR contrôle totalement le pays. Mise à part l'opposition en dehors du pays, les critiques qui ont surgi au sein du FPR risquent d'impacter sur les relations entre la présidence et l'armée, et les fortes relations civilo-militaires se verraient alors menacées.<sup>69</sup> Donc, la menace la plus importante pour le régime est plus d'or-

<sup>67</sup> CHABOUNI, S., "Le Rwanda et l'Ouganda : alliés ou rivaux ? Le contentieux rwando-ougandais, source de déstabilisation de la région", *Note d'analyse, Thinking Africa*, n° 1, 24 mars 2013, p. 4. en ligne sur : [http://www.thinkingafrica.org/V2/wp-content/uploads/2013/04/TA\\_NAP\\_Samia-Chabouni\\_RwandaRDC.pdf](http://www.thinkingafrica.org/V2/wp-content/uploads/2013/04/TA_NAP_Samia-Chabouni_RwandaRDC.pdf)

<sup>68</sup> Le gouvernement burundais, par le biais de son ministre Alain Nyamitwe, a publiquement accusé le Rwanda d'aider et de planifier des attaques contre son pays. Voir BOYCE, M., VIGAUD-WALSH, F., "Asylum betrayed: recruitment of Burundian refugees in Rwanda", *Field Report*, Refugees International, 14 december 2015.

<sup>69</sup> BESWICK, D., "The role of military in Rwanda: current dynamics and future prospects", in CAMPIONI, M., NOACK, P. (eds.), *Rwanda fast forward: social, economic, military and reconciliation prospects*, Palgrave Macmillan, 2012, p.257.

dre interne-militaire, en l'occurrence le mécontentement de certains officiers et les divisions en sein du FPR.<sup>70</sup> Ceci pourrait paralyser le projet de Kagame à moyen et long termes et mettre en péril le régime en place. À cela s'ajoutent les différentes pressions diplomatiques exercées sur Kigali en raison de son rôle en RDC mais aussi au Burundi<sup>71</sup> à l'heure actuelle.

Enfin, le désaccord occidental vis-à-vis d'un éventuel troisième septennat de Kagame pourrait certainement se répercuter sur le rôle de celui-ci dans la région et sur son influence internationale. Les relations se sont refroidies avec plusieurs de ses parrains occidentaux. La diminution de l'aide occidentale se fait déjà durement sentir, malgré l'appel aux « impôts volontaires » censés y remédier.<sup>72</sup> Cela explique pourquoi Kagame entretient une politique extérieure dynamique, volontiers provocatrice, cherchant à se trouver de nouveaux alliés, en Afrique et en Asie, par exemple en Algérie. Mais les nouveaux alliés ne sont pas des modèles en matière de démocratie. Il y a donc peu de chance que le Président, conforté avec le récent changement constitutionnel, évolue vers davantage d'ouverture envers ses opposants, de plus en plus contraints à l'exil pour pouvoir s'exprimer.

Devant la succession de défections au sein de l'armée, mais aussi la montée en interne d'une opposition réelle au régime, la situation peut dégénérer à n'importe quel moment et déboucher sur une situation de crise à caractère explosif, surtout si les dérives du pouvoir continuent à gagner du terrain, en l'occurrence la lutte contre les opposants dénoncée par l'Occident. Avec la défection des personnes les plus proches de Kagame, plus précisément lors des cinq dernières années, l'agitation s'est installée autour du président, comme le souligne Filip Reyntjens.<sup>73</sup> Elle diminue d'autant la rationalité qui caractérisait ce leader, fragilise désormais le régime politique et le rend vulnérable sur le plan international.

Il est clair que le Rwanda détient une place stratégique dans la région. Le pays représente un pourvoyeur de renseignements dans la région, surtout pour

<sup>70</sup> Pour plus de détails sur les divisions voir REYNTJENS, F., « Chronique politique du Rwanda, 2010-2011 », *l'Afrique des Grands Lacs. Annuaire 2010-2011*, Paris, L'Harmattan, 2011, pp. 242-247.

<sup>71</sup> Le dernier rapport du groupe d'experts de l'ONU n'est pas encore publié mais suscite déjà beaucoup de critiques envers l'armée rwandaise. Les experts affirment que les forces armées rwandaises sont impliquées dans le recrutement de rebelles burundais. Voir BOISSELET, P., « Grands Lacs : ce que le rapport du groupe d'experts sur la RD Congo ». *Jeune Afrique*, 17/05/2016, en ligne sur : <http://www.jeuneafrique.com/326011/politique/grands-lacs-contient-rapport-groupe-dexperts-rd-congo/>

<sup>72</sup> « Rwanda ! Agaciro, ou comment Kagamé compte se passer de l'aide internationale », *Jeune Afrique*, 21 août 2012, en ligne sur : <http://www.jeuneafrique.com/174666/politique/rwanda-agaciro-ou-comment-kagam-compte-se-passer-de-l-aide-internationale/>

<sup>73</sup> « Le professeur Filip Reyntjens à propos du 3ème mandat de Paul Kagamé », interview, consulté en juillet 2015, en ligne sur : <https://www.youtube.com/watch?v=BLvV1NFrQTM>

les grandes puissances, et constitue une puissance militaire qui émerge dans un environnement faible. Mais avec l'isolement du régime, peut-il continuer à exercer son influence ? Peut-il garder sa légitimité ? Rappelons que depuis l'arrivée du FPR et de son leader Kagame, les autorités rwandaises mettent davantage l'accent sur la politique étrangère, où l'objectif principal est d'exporter une meilleure image d'un pays reconstruit. Mais dans quelle mesure cette image peut-elle durer ? Et dans quel contexte, si on ne respecte pas l'alternance au pouvoir selon les normes internationales, condition chère aux Occidentaux. Vingt-deux ans après le génocide, le bilan du pays reconstruit est globalement positif, contrairement à beaucoup de pays ayant connu un génocide (Arménie, Cambodge). Reste à savoir si l'on peut espérer une continuité de cette dynamique, dans la mesure où le régime se replie sur lui-même, et si le pays gagnera le jeu en dépit de l'opposition de ses alliés.

Bordeaux, juin 2016

